



Secrétariat :
Taylor Quenet
c/o Office de l'environnement
Chemin du Bel'Oiseau 12, Case postale 69
2882 Saint-Ursanne
t 032 420 4803, taylor.quenet@jura.ch

Présidence :
Pascal Mahon
t 076 249 19 44,
pascal.mahon@unine.ch

Coordination :
Sylvain Rigaud
Service du développement territorial, Section de
l'énergie, Rue des Moulins 2
2800 Delémont
t 032 420 53 22, sylvain.rigaud@jura.ch

Ordre du jour

SÉANCE 4 (2/2023)

Date : Mardi 14 mars 2023

Lieu, heure : Commune mixte de Haute-Sorne, rue de la Fenatte 14, 2854 Bassecourt - 16h45

A TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI ET D'INFORMATION (CSI)

- | | |
|---|-----|
| 1. Accueil et approbation de l'ordre du jour | 10' |
| 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2023 | 5' |
| 3. Informations et discussion générale (debriefing) sur le suivi de la séance du 6 février 2023 et la visite du site de forage de Vinzel, du 11 mars 2023 | 35' |
| 4. Publicité des travaux de la CSI et concept de communication : état des travaux du site Internet | 10' |
| <i>Pause</i> | 15' |
| 5. Information approfondie sur la thématique « établissement des preuves et assurances » et « protocoles de fissures » et discussion | 35' |
| 6. Première information sur la thématique « aménagement du site de forage et forage d'exploration » | 15' |
| 7. Divers | |

La fin de la séance est prévue à 19h.

La RTS prendra quelques images en début de séance (point 1) et participera à la deuxième partie de la séance (points 5 et 6) pour un reportage (dans le cadre de l'émission « Mise au point »).

La séance sera suivie d'un apéritif, en marge duquel la RTS pourrait souhaiter interviewer des membres de la CSI.

Pascal Mahon
Président de la CSI

Annexes :

- Procès-verbal de la séance du 6 février 2023
- Présentation PowerPoint de la séance du 6 février 2023 (RCJU, GES, SiTadel Sàrl et Metrix SA)
- Liste des membres de la CSI (mis à jour en janvier 2023)